



Rapport de gestion 2025



ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS

RUE DERRIÈRE LA TOUR 6
CP 157
1530 PAYERNE

026 662 68 00
INFO@ASIPE-BROYE.CH
WWW.ASIPE-BROYE.CH

Table des matières

1. Introduction par le directeur de l'ASIPÉ	3
2. Autorités & politique	3
2.1 Le Conseil intercommunal	3
2.2 Le Comité de direction	5
2.3 Le Conseil d'établissement	6
3. Administration générale	6
3.1 Finances	7
3.2 Ressources humaines	10
3.3 Formation	12
4. Bibliothèques	13
4.1 Commission des bibliothèques de l'ASIPÉ	13
4.2 Bibliothèque publique et scolaire de Valbroye	13
4.1 Bibliothèque publique et scolaire de Payerne	15
5. Bâtiments & infrastructures	17
5.1 Collège DLT	17
5.2 Collège de la Passerelle	18
5.3 Collège de la Promenade Moderne	18
5.4 Bâtiment modulaire des Rammes	18
5.5 Bâtiment des Rammes	18
5.6 Bâtiment provisoire de Corcelles-près-Payerne	18
5.7 Promenade du Parc	18
5.8 Salle de gym école professionnelle de Payerne	19
5.9 Projets de construction en cours	19
5.10 Bâtiments scolaires loués par l'ASIPÉ	19
6. Parascolaire	20
6.1 Direction générale	20
6.2 UAPE Croc' Bonheur	22
6.3 UAPE Croc' Banquise	23
6.4 UAPE Le P'tit Château	24
6.5 UAPE Croc' Odile	25
6.6 UAPE Le P'tit Bosset	27
6.7 UAPE Croc' Vacances	29
7. Devoirs surveillés	30
8. Accueils de midi pour le secondaire	30
8.1 La Détente	30
9. Transports scolaires	31
10. Service médical et dentaire	32
11. Conclusion	33

1. Introduction par le directeur de l'ASIPE

Pour la première fois, le rapport de gestion de l'ASIPE a été élaboré de manière collaborative par l'ensemble de ses cadres. Cette démarche participative, fondée sur la responsabilisation des équipes, favorise une introspection approfondie des actions menées tout au long de l'année, tout en permettant d'orienter la réflexion vers les besoins futurs.

Ce rapport s'inscrit par ailleurs dans la clôture d'une législature particulièrement riche en projets, marquée notamment par un nombre record de préavis traités (40 préavis, contre 16 lors de la législature précédente). Dans ce contexte, les commissions permanentes ont accompli un travail de grande qualité, contribuant à une analyse plus prospective des enjeux de l'ASIPE.

Si l'année 2025 a été caractérisée par de nombreuses évolutions, la Direction de l'ASIPE forme le vœu que la prochaine législature permette de concrétiser les projets engagés, de stabiliser les pratiques et de consolider les acquis, au bénéfice de l'ensemble de l'organisation intercommunale.

2. Autorités & politique

2.1 Le Conseil intercommunal

Durant l'année écoulée, le législatif intercommunal a tenu trois séances :

1. **Le 22 mai** : trois préavis figuraient à l'ordre du jour, à savoir la révision des statuts de l'ASIPE, le règlement d'organisation du Conseil intercommunal, ainsi que les comptes 2024 et leur gestion.
2. **Le 18 septembre** : deux préavis figuraient à l'ordre du jour, à savoir un crédit d'étude pour un projet de construction et un crédit d'achat. Le budget 2026 a été retiré par le Comité de direction.
3. **Le 4 décembre** : trois préavis figuraient à l'ordre du jour, à savoir la création d'un droit distinct et permanent (DDP), un crédit complémentaire au budget 2025, ainsi que le budget 2026.

Au 31 décembre 2025, le Conseil intercommunal était composé des membres suivants :

	Nom	Prénom	Communes	Fonctions
Madame	Picinali	Monique	Payerne	
Monsieur	Cherbuin	Olivier	Corcelles	
Monsieur	Sumi	Alain	Grandcour	
Monsieur	Gut Lacôte	Marcel	Chevroux	
Monsieur	Pilet	Nicolas	Missy	
Madame	Jan	Stéphanie	Trey	Commission gestion
Monsieur	Bussard	Lionel	Villarzel	Vice-Président
Monsieur	Cosendai	Christian	Valbroye	
Monsieur	Wirz	Michel	Henniez	
Madame	Bidiville	Anaïs	Payerne	Commission gestion
Madame	Binggeli	Malgorzata	Payerne	
Monsieur	De Maria Franco	Luis Felipe	Payerne	
Monsieur	Donadello	Rafael	Payerne	Suppléant CoFin
Madame	Gilliand	Dominique	Payerne	Commission finances
Monsieur	Godel	Alexandre	Payerne	
Monsieur	Grognuz	Serge	Payerne	Scrutateur suppléant
Monsieur	Guisolan	Quentin	Payerne	Scrutateur
Madame	Losey	Emilie	Payerne	
Madame	Marmy	Carole	Payerne	Scrutateur suppléant
Madame	Moughnime	Chams	Payerne	Suppléant CoGes
Monsieur	Moser	Yannick	Payerne	
Madame	Savary	Sandra	Payerne	Commission finances
Monsieur	Villiger	Jean-Claude	Payerne	Commission gestion
Monsieur	Vodoz	Yves	Payerne	
Madame	Bärtschi	Isabelle	Corcelles	
Monsieur	Louati	Houcine	Corcelles	
Madame	Pahud	Christel	Corcelles	Commission gestion
Monsieur	Vessaz	François	Corcelles	Commission finances
Monsieur	Charmoy	Philippe	Grandcour	Président
Madame	Gentil	Mireille	Grandcour	Commission finances
Madame	Wolf	Evelyne	Chevroux	Scrutateur
Monsieur	Thévoz	Etienne	Missy	Suppléant CoGes
Monsieur	Andrey	Yann	Trey	Suppléant CoFin
Madame	Dumasdelage	Brigitte	Villarzel	
Madame	Bigler Buser	Sophie	Valbroye	
Monsieur	Gilliand	Christophe	Valbroye	
Monsieur	Indermühle	Johann	Valbroye	Commission gestion
Madame	Oguey	Sophie	Valbroye	Commission finances
Monsieur	Pagani	Valentin	Valbroye	
Madame	Escher	Johanne	Henniez	

2.2 Le Comité de direction

Le Comité de direction (CoDir) est composé de neuf membres :

Monsieur	Schmid	Nicolas	Payerne
Monsieur	Cosendai	Laurent	Corcelles
Monsieur	Guagenti	Matteo	Grandcour
Madame	Roux	Martine	Chevroux
Madame	Quillet	Sophie	Missy
Madame	Estoppey	Brigitte	Trey
Madame	Pfander	Jocelyne	Villarzel
Monsieur	Kaerer	Tony	Henniez
Madame	Hadorn	Valérie	Valbroye

A l'instar des municipalités au niveau communal, le CoDir est organisé en dicastères sous la forme suivante:

- Présidence : (administration générale, relations extérieures) : Nicolas Schmid
- Vice-présidence : Matteo Guagenti
- Finances : Laurent Cosendai
- Transports scolaires : Brigitte Estoppey & Tony Kaerer
- Bâtiments : Sophie Quillet & Valérie Hadorn
- Enfance et jeunesse : Martine Roux & Jocelyne Pfander
- Conseil d'établissement : Nicolas Schmid.

Le Comité de direction a tenu 20 séances au cours de l'année afin de traiter les affaires courantes de l'ASIPE. Une journée de travail s'est en outre tenue le 9 mai, consacrée à l'examen des projets inscrits



au budget 2026 ainsi qu'à la gestion des risques de l'ASIPE. Cette séance s'est déroulée à Estavayer-le-Lac. Comme chaque année, les cadres y ont participé, afin de présenter des projets.

Pour la deuxième fois au cours de la législature, le Comité de direction a procédé à une révision partielle des statuts, en particulier afin

d'augmenter le plafond d'endettement de 60 à 90 millions. La proposition initiale du Comité de direction s'élevait à 110 millions, afin de répondre au souhait des communes de Payerne et de Valbroye de transférer à l'ASIPE deux de leurs bâtiments scolaires.

Les neuf communes ont largement approuvé les statuts révisés entre novembre et décembre 2025. Dans le cadre de ce projet, le Comité de



direction a organisé une conférence de presse le 31 mars 2025. Soucieuse de renforcer sa communication, l'ASIPE a saisi cette occasion pour présenter ses principaux enjeux.

Le Comité de direction s'est également fortement impliqué dans les dossiers de construction. À Corcelles-près-Payerne, tout d'abord, où la mise en service du bâtiment était prévue pour août 2026, un recours a été déposé auprès de la CDAP à la suite de l'adoption du plan d'affectation par le Conseil communal en décembre 2024. À cette même date, huit oppositions avaient été déposées dans le cadre de la mise à l'enquête.

Si une visite sur place, en présence d'une avocate de la Fondation Weber, a permis de régler rapidement certaines difficultés, les autres oppositions ont nécessité plusieurs mois de négociations, dont l'une avec le concours d'un avocat. La Municipalité de Corcelles-près-Payerne a joué un rôle déterminant dans ce processus, en particulier la Conseillère municipale en charge de l'urbanisme.

Les négociations se sont achevées en décembre, sans dépôt de recours, permettant ainsi au Comité de pilotage de relancer le projet dans sa phase de réalisation dès janvier 2026.

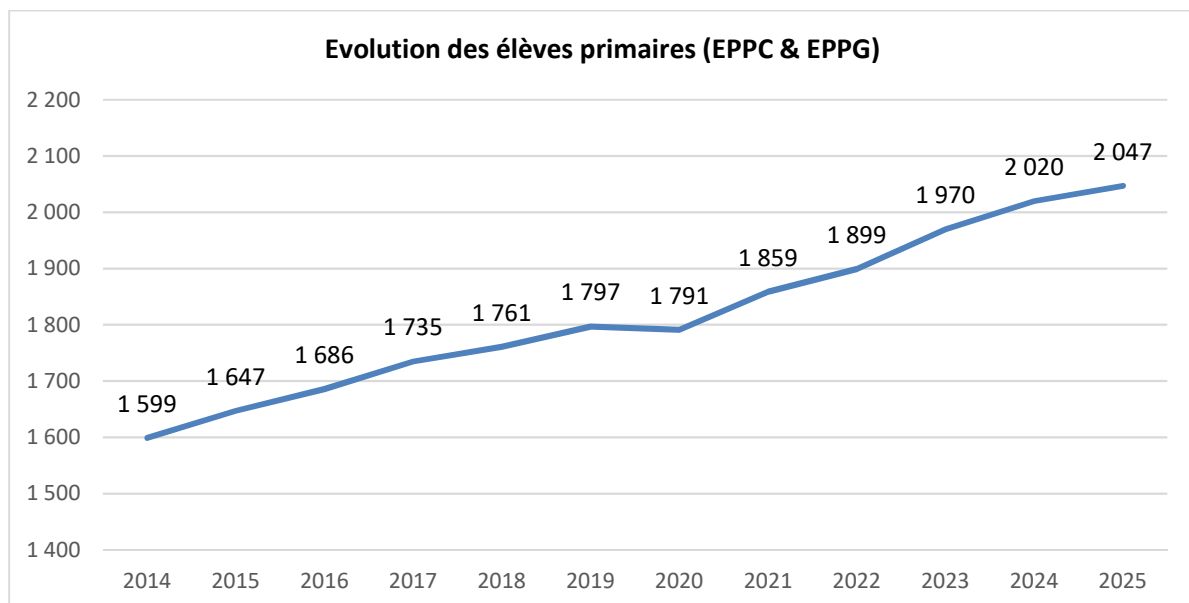
2.3 Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de 20 délégués représentant les autorités politiques de l'ASIPE, les professionnels des établissements primaires et secondaire, les milieux et organisations concernés par la vie des établissements, ainsi que les parents d'élèves.

Ce Conseil est présidé par M. Nicolas Schmid depuis le 1er janvier 2024. Mme Daphnée Godel en assure le secrétariat. Quatre séances plénières ont été tenues, ainsi que plusieurs réunions en sous-commissions dans le cadre du développement des activités du Conseil.

3. Administration générale

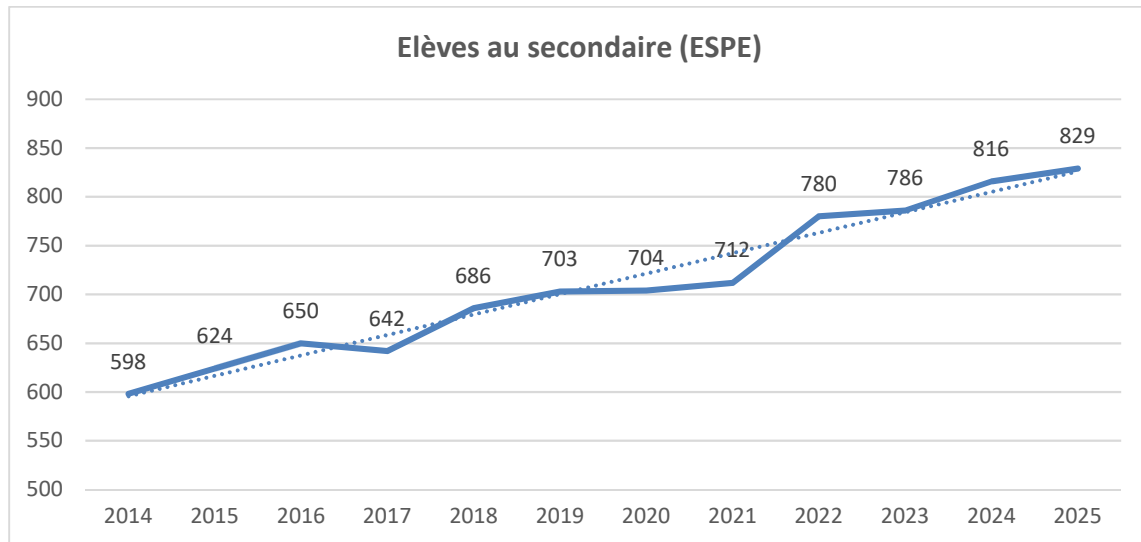
Comme l'indique le graphique ci-dessous, la croissance des élèves primaires en une année correspond à un besoin brut supérieur d'une salle de classe.



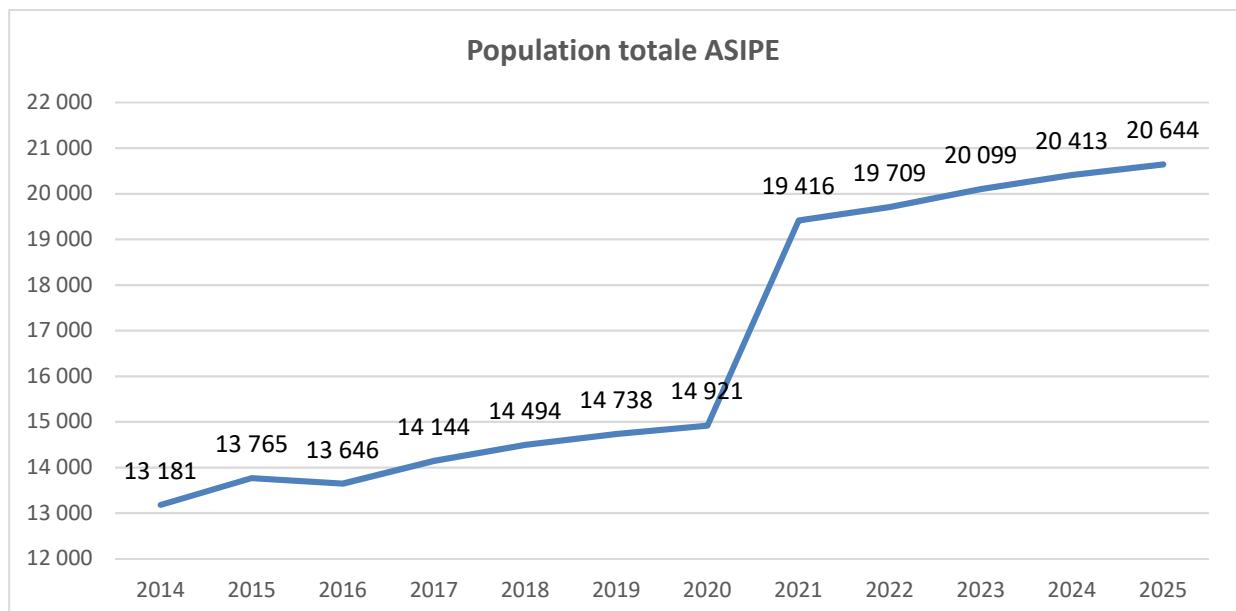
Au niveau de la direction de l'ASIPE, un projet de réorganisation des UAPE a été présenté au Comité de direction en octobre 2025, puis validé. Dans une perspective d'efficacité et de préparation à

l'avenir, notamment en lien avec l'ouverture des extensions des UAPE existantes (Corcelles et DLT), il s'avère nécessaire de fixer des jalons, dans un contexte où le secteur parascolaire a connu une croissance importante ces dernières années.

S'agissant des élèves du secondaire, la croissance observée au cours des douze derniers mois est restée légèrement inférieure à celle du primaire.



En matière d'évolution de la population (habitants), si celle-ci a été particulièrement marquée en 2021 avec l'arrivée de trois nouvelles communes associées, elle demeure soutenue, avec un taux de croissance de 1,13 % entre 2024 et 2025, principalement porté par les communes de Corcelles-près-Payerne et de Payerne.



3.1 Finances

L'année 2025 constitue le premier exercice établi selon le nouveau plan comptable MCH2 et à l'aide du nouveau logiciel comptable Abacus. Ces changements importants ont complexifié les travaux, en particulier lors du bouclage des comptes 2024, qui a nécessité de jongler entre deux systèmes comptables et deux plans distincts.

Un temps d'adaptation a été nécessaire pour la prise en main d'Abacus ; toutefois, le rythme de croisière a été atteint au cours du troisième trimestre. Quelques dysfonctionnements informatiques ponctuels subsistent néanmoins.

L'entreprise de recouvrement Helveticum Inkasso SA a été mandatée dès le mois de juin pour le suivi du contentieux. La boursière assure la gestion des trois premiers rappels, avant transmission des dossiers à Helveticum Inkasso SA pour la suite de la procédure.

S'agissant des débiteurs, la situation demeure stable par rapport aux exercices précédents.

Conformément à la directive n° 13, les établissements élaborent un rapport relatif aux prestations scolaires financées par l'ASIPE.

Pour l'établissement primaire de Payerne-Corcelles et environs :

Spectacles 2025

Tableau de synthèse GALC - TROS

Classes	Nom du spectacle	Dates (du... au ...)	Coûts (tout inclus)
1P-2P	Marionnettes (4x même spectacle)	8-9 sept 2025	2730.00
3P-4P	Compte : Le chant de l'orgre	11 nov. + 18 nov. 2025	3379.00
5P-6P	Ecole musique (4x même spectacle)	26.sept.25	3500.00
7P-8P	Caméléon (2x2 spectacles)	en septembre	0.00
7P-8P	Cirque	en décembre	2200
Total coûts 2025			11'809.00 CHF
Budget ASIPE 2025			15.- par élève

Camps EPPC 2025 - Rapport ASIPE

Dates	Classes	Elèves	Lieux	Activités
20-24.01	7P/P22+ 23+ 24+ 25	70	Mosses	camp de ski
10-13.01	6P/P61 + 62	40	Moléson	sportif et culturel
20-24.01	7P/P21+ 31+ 32	51	Mosses	camp de ski
10-13.06	6P/C43	17	colonie des Cluds	camp vert
11-13.06	6P/C41	16	Dompiere (FR)	camp vert
16-18.06	6P/P22	19	Dompiere (FR)	camp vert
16-20.06	8P/P31	18	Ependes	camp vert
16-20.06	8P/P21 + 22 + 24 + 27	72	Haute Nendaz, Siviez	camp polysport
16-20.06	8P/P23 + 25 + 26	63	Ténéro	camp polysport
01-05.09.	6P/P22	19	colonie des Cluds	camp vert
08.12.2009	6P/PC41	28	colonie des Cluds	camp vert
15-19.09	4P/P11	22	colonie des Cluds	camp vert
29.09-03.10	4P/P12	20	colonie des Cluds	camp vert

L'ensemble des camps a été organisé par les enseignants. La charge administrative liée à leur organisation demeure toutefois particulièrement importante pour les responsables, et les remboursements des frais interviennent parfois avec retard.

Les organisateurs rencontrent également des difficultés à recruter des accompagnants ainsi que du personnel de cuisine. Par ailleurs, la préparation logistique des camps de ski, notamment en ce qui concerne l'équipement des élèves, représente une charge de travail conséquente.

Le montant alloué aux camps de ski des 7P s'avère insuffisant lorsque les conditions d'enneigement ne permettent pas un déroulement dans la station prévue, impliquant un déplacement vers un autre site. Un changement de station pourrait constituer une alternative, mais engendrerait des coûts

sensiblement plus élevés, tant pour l'hébergement que pour les remontées mécaniques, par rapport à la station des Mosses.

Enfin, la disponibilité de chalets demeure très limitée, ceux-ci étant fortement sollicités par d'autres établissements scolaires. S'agissant des transports, le recours au car demeure particulièrement adapté pour les camps d'hiver, compte tenu du volume de matériel à acheminer et de l'accessibilité des sites en zone de montagne.

Pour les camps d'été, les déplacements peuvent être envisagés en transports publics, pour autant que les correspondances (CFF, cars postaux) soient adéquates et que le volume de matériel à transporter reste limité. Les camps organisés en 2025 se sont déroulés dans de bonnes conditions, sans incident notable.

Les camps de ski constituent des expériences essentielles pour nos élèves, dont une grande partie n'a que peu, voire jamais, fréquenté la montagne. Ces activités leur permettent de découvrir des environnements qu'ils ne connaissent généralement qu'à travers les sorties scolaires.

On observe toutefois une augmentation des difficultés de gestion des élèves, ces derniers se révélant parfois moins autonomes et plus fragiles sur le plan émotionnel.

La collaboration avec les parents peut également s'avérer délicate. En effet, certains expriment une forte inquiétude au moment du départ de leur enfant, nécessitant parfois plusieurs entretiens afin d'obtenir leur accord. Des appels répétés durant la semaine sont également observés, et certaines réticences persistent quant au partage des chambres entre élèves.

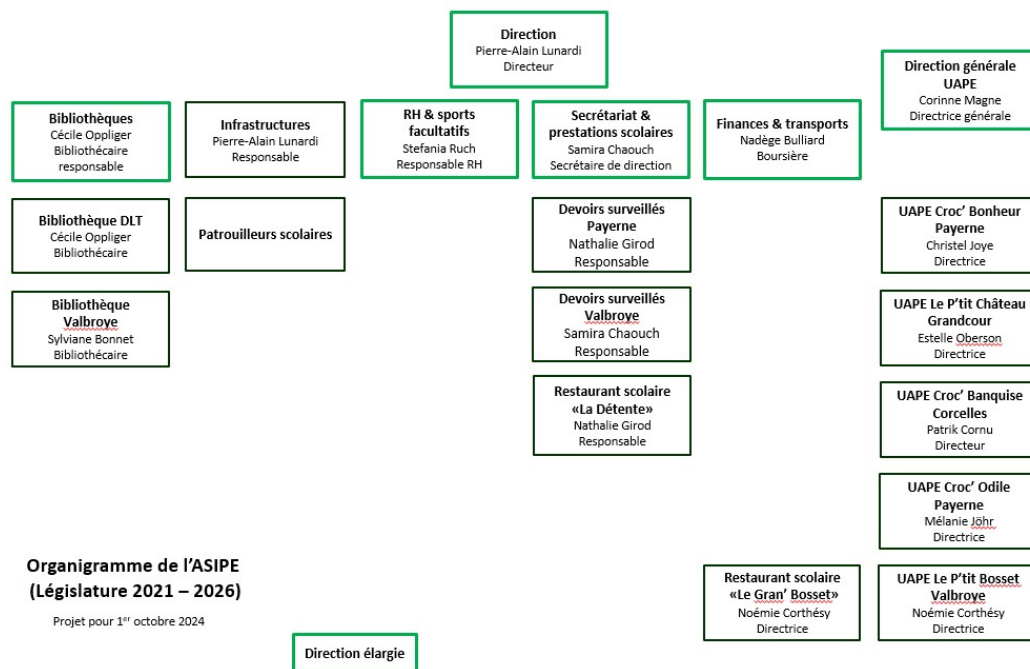
Les conditions d'enneigement au printemps 2025 ont été favorables, et les conditions météorologiques ensoleillées. Les moniteurs ont réalisé un travail de grande qualité. Concernant les camps de ski des 7P, environ deux tiers des élèves n'avaient jamais skié ou étaient totalement débutants. Toutefois, dès le milieu de la semaine, l'ensemble des élèves était capable d'utiliser les remontées mécaniques sans aide et de descendre des pistes bleues en maîtrisant le chasse-neige. En fin de semaine, environ quinze élèves avancés ont pu bénéficier d'une initiation au snowboard, avec des retours très positifs.

Les activités proposées dans le cadre des camps verts sont variées et renouvelées chaque année. Parmi les temps forts de cette édition figurent le VTT, l'escalade en salle de bloc ainsi qu'une expérience d'escalade dans les grands mélèzes, offrant une activité originale en pleine nature.

Sur le plan de la restauration, les responsables ont fait preuve d'une grande écoute et la qualité des repas a été jugée satisfaisante. Les infrastructures communes sont bien conçues et permettent une diversité d'activités (ping-pong, télévision, salle polyvalente avec tapis de sol, espaces de musique et de spectacle).

3.2 Ressources humaines

L'organigramme de l'ASIPE n'a pas évolué durant l'année 2025.



Professionnalisation de la fonction RH

La collaboratrice en charge des ressources humaines a suivi la formation de gestionnaire RH et obtenu son certificat RH en mars 2025. Elle a ensuite débuté la formation menant au brevet fédéral RH en août 2025, dont les examens sont prévus en novembre 2026.

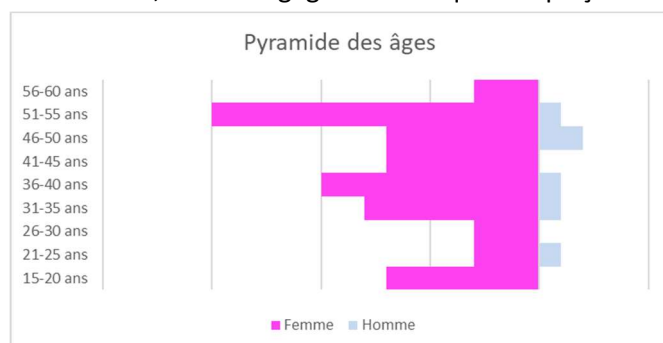
Dans cette dynamique d'amélioration et d'optimisation des processus RH, le Comité de direction a également validé l'implémentation d'un système d'information des ressources humaines (SIRH). Un contrat a ainsi été conclu avec la société ROGER. Les premiers travaux préparatoires ont débuté à la fin de l'année 2025, avec une mise en service prévue pour août 2026.

La mise en œuvre de cet outil implique un travail administratif conséquent ainsi qu'une réflexion approfondie sur les processus RH actuels. À terme, il permettra toutefois un gain d'efficacité dans la gestion administrative.

Indicateurs RH

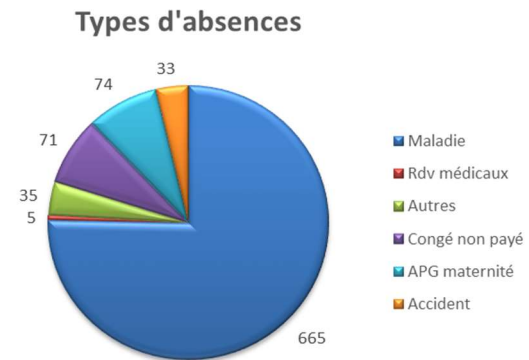
Au 31 décembre 2025, l'ASIPE comptait 74 collaborateurs, représentant 36,45 équivalents temps plein (ETP). Parmi ceux-ci, 63 bénéficient d'un contrat fixe, 4 sont engagés en tant que remplaçants afin de couvrir les fluctuations liées aux absences dans les structures, et 7 disposent d'un contrat à l'heure.

La composition du personnel reste majoritairement féminine, avec 91 % de collaboratrices, reflétant la configuration habituelle du secteur éducatif. Cette situation constitue également un défi organisationnel pour l'employeur, dans la mesure où les collaboratrices assument



fréquemment, en parallèle de leur activité professionnelle, des responsabilités familiales, notamment en cas de maladie de leurs enfants, ce qui peut générer des besoins d'absences ponctuelles.

Le taux d'absentéisme au sein des structures UAPE a varié au cours de l'année, oscillant entre 4,2 % et 10,6 %, avec un pic observé au mois de septembre. Le personnel des UAPE représentant environ 80 % de l'ensemble des collaborateurs de l'ASIPÉ, l'analyse de l'absentéisme a été réalisée spécifiquement pour ce groupe. Ce taux est calculé en comparant le nombre d'heures d'absence au nombre d'heures théoriquement travaillées sur la période concernée (en tenant compte uniquement des jours ouvrables et en excluant les périodes de vacances). Cette approche permet d'évaluer plus précisément les absences générant un besoin de remplacement et, par conséquent, un coût pour l'ASIPÉ.



Au total, 895 jours d'absence ont été comptabilisés en 2025. Près des trois quarts de ces absences sont liés à des maladies. L'année a également été marquée par un congé paternité, un congé maternité prolongé par un congé non payé, ainsi que la fin d'un congé maternité débuté en 2024 et clôturé en février 2025.

Ces chiffres illustrent non seulement les défis quotidiens auxquels sont confrontés les responsables de structure pour assurer la continuité du service et organiser les remplacements, mais également l'impact financier que peuvent représenter ces absences pour l'ASIPÉ.

En effet, les absences dites « perlées », c'est-à-dire de courte durée, génèrent des coûts directs, les indemnités journalières en cas de maladie n'étant versées qu'après un délai d'attente de 14 jours. Sur les 895 jours d'absence recensés en 2025, 340 jours ont donné lieu à une indemnisation par l'assurance perte de gain maladie, tandis que 81 jours ont été pris en charge par les APG. Il en résulte que 474 jours d'absence n'ont fait l'objet d'aucune indemnisation externe et ont donc été assumés financièrement par l'ASIPÉ.

Le taux de turnover de l'ASIPÉ s'est établi à 11 % pour l'année 2025. Cet indicateur permet d'évaluer la stabilité des équipes ainsi que la capacité de l'ASIPÉ à fidéliser ses collaborateurs. Toutefois, afin de refléter plus largement la dynamique de l'organisation, il peut également être pertinent d'intégrer dans ce calcul les contrats à durée déterminée. Bien que ces derniers soient par nature limités dans le temps, ils génèrent également une charge administrative liée aux processus de recrutement, d'intégration et de suivi des collaborateurs. En tenant compte de ces contrats, le taux de rotation du personnel s'élèverait à 19 %.

Par ailleurs, l'activité administrative liée à la gestion des collaborateurs en poste est restée soutenue. Au cours de l'année 2025, 20 avenants aux contrats de travail ont été établis, reflétant notamment les ajustements liés aux variations de taux d'activité, aux changements de fonction ou à l'adaptation des besoins des structures.

Soutien et accompagnement

Conformément à la jurisprudence du Tribunal fédéral du 9 mai 2012 et dans un souci de protection de l'intégrité des collaborateurs, l'ASIPÉ a instauré pour la première fois en 2025 le recours à une personne de confiance externe à l'institution. Cette démarche vise non seulement à répondre aux obligations légales de l'employeur, mais également à assumer une responsabilité sociale en mettant à disposition des collaborateurs un espace d'écoute confidentiel, impartial et indépendant.

Pour répondre à ce besoin, Mme Corinne Haubensack, consultante indépendante en ressources humaines au sein d'EVOLUTHYS, a été mandatée par l'ASIPE pour assurer cette fonction.

Par ailleurs, l'ASIPE a créé un nouveau poste à 10 % dédié à la thématique de la santé et de la sécurité au travail. Cette fonction vise à structurer et coordonner les actions de prévention au sein des structures, à veiller au respect des obligations légales et à accompagner les équipes dans l'identification et la gestion des risques professionnels. Cette fonction fera l'objet d'une évaluation courant 2026, une fois les processus pleinement déployés.

Enfin, l'année 2025 a été marquée par le lancement d'une réflexion relative à l'organisation des UAPE. Celle-ci vise notamment à réduire les risques de triangulation, à valoriser les fonctions et à clarifier les rôles et les compétences au sein des équipes. Plusieurs analyses ont déjà été réalisées, notamment le calcul des heures productives et improductives ainsi qu'une analyse des matrices de tâches. Cette démarche se poursuivra en 2026 afin de finaliser les objectifs et les mesures envisagées.

3.3 Formation

Une formation de deux heures sur le droit pénal a été dispensée au personnel des UAPE et de l'administration, réparti en deux groupes, les 19 et 23 mai, par Me Loïc Parein, avocat pénaliste. Au total, 52 collaborateurs y ont participé.

En janvier et février 2025, 16 collaborateurs ont suivi un cours de base ou de recyclage BLS-AED (premiers secours et utilisation du défibrillateur).

Autres formations continues suivies :

- 18 formations d'une durée allant d'une demi-journée à trois jours, représentant un total de 28,5 jours de formation ;
- 2 formations longues de plus d'une année, soit un brevet RH et un CAS en gestion d'équipe et conduite de projet ;
- Coût total de la formation continue : CHF 26'474.—.

Le directeur de l'ASIPE a également participé à une formation à l'Université de Lausanne sur la « Contractualisation des services publics ». Le travail de validation (examen) a porté sur une analyse des prestations de conciergerie de l'ASIPE. Cette étude constituera une base de réflexion pour le Comité de direction dans le cadre de la nouvelle législature et de son programme.

L'UAPE Le P'tit Château a obtenu l'accréditation de l'ESEDE pour former des éducateurs et éducatrices de l'enfance (EDE). Grâce à cette reconnaissance, un collaborateur ASE a été admis à l'ESEDE pour suivre, en emploi, la formation d'EDE sur deux ans.

Enfin, une APE du Croc'Bonheur a débuté en août une procédure article 32 en vue d'obtenir le CFC d'assistante socio-éducative.

Formation initiale ASE

En matière de formation, le nombre d'apprentis au sein des UAPE a été doublé. Actuellement, six apprentis assistants socio-éducatifs (deux par année de formation) ainsi que deux stagiaires préalables à l'apprentissage sont accompagnés.

Par ailleurs, la collaboratrice en formation en emploi d'éducatrice de l'enfance ainsi que les deux apprenties de troisième année ont toutes obtenu leur diplôme avec d'excellents résultats, confirmant la qualité du dispositif de formation et de son organisation mise en place depuis 2021.

4. Bibliothèques

4.1 Commission des bibliothèques de l'ASIPE

En 2025, la Commission des bibliothèques de l'ASIPE s'est réunie à deux reprises. Ses membres étaient au nombre de 12 : Martine Roux, représentante du Comité de direction de l'ASIPE, Xavier Nicod, directeur de l'EPPG, Murielle Rossat, Nathalie Morel Bornand, Jeanne Deillon et Monique Maillard, représentantes pour l'EPPG, Julie Marguerat et Julie Hafsi, représentantes pour l'ESPE, Méry Rüfenacht et Carina Pinto Joliat, représentantes pour l'EPPC, ainsi que Sylviane Bonnet, bibliothécaire à Valbroye, et Cécile Opplinger, responsable bibliothécaire à l'ASIPE.

Une séance supplémentaire a par ailleurs eu lieu en mai avec les chef·fe·s de file d'histoire et Mme Villet, afin d'organiser les visites abbatale-bibliothèque destinées aux élèves de 7H et 9H.

4.2 Bibliothèque publique et scolaire de Valbroye

Principaux projets réalisés en 2025 :

- Réflexion sur l'aménagement de la future bibliothèque du PEV ;
- Démarrage du désherbage dans la partie publique de la bibliothèque, en fonction du nombre de mètres linéaires envisageable dans la future bibliothèque ;
- Amorce de la reclassification de la localisation générale *DGEO VALB Bibliothèque* en collaboration avec la coordination Renouvaud (pour les statistiques de prêt 2025, ces documents sont encore comptabilisés dans la catégorie *Autres*) ;
- Mise en place d'un calendrier des disponibilités de la bibliothèque en ligne, afin de faciliter l'inscription des enseignant·e·s pour les animations et passages de classe ;
- Réaménagement du secteur bandes dessinées afin de simplifier l'accès aux collections, avec libération des rayonnages inférieurs.

Statistiques :

En 2025, l'absence pour raison médicale d'une collaboratrice (employée à 10%, en tant qu'AID pour la section publique) durant toute l'année a nécessité une réorganisation des activités de la bibliothèque et un redimensionnement des projets. Celle-ci a malheureusement quitté notre institution cet automne, et nous la remercions chaleureusement pour le travail qu'elle a admirablement accompli à nos côtés. En ces circonstances, la priorité a été donnée au maintien des prestations essentielles délivrées aux publics.

D'autres changements sont survenus dans l'équipe : il a été décidé que Mme Savoy, relieuse à la bibliothèque de Payerne au taux fixe de 10% depuis juin 2025, s'occupe également des réparations de Valbroye ; en août, le départ de l'auxiliaire (étudiante) chargée du plastifiage des ouvrages a entraîné l'intégration de cette tâche dans les missions courantes de la bibliothèque.

Composition des fonds :

2025	Public	Jeunesse
Romans	1921	1744
Documentaires	370	1042
Albums	0	771
BD	0	664
Mangas	0	217
Revue	0	383
DVD	0	177
Autres	5	434
Totaux	2296	5432

Un total de 539 documents a été acquis en 2025 (budgets publics et scolaires confondus).

Utilisation des fonds :

2025	Public	Jeunesse
Romans	587	1565
Documentaires	73	776
Albums	0	1319
BD	0	1925
Mangas	0	498
Revue	0	156
DVD	0	44
Autres/en cours de relocalisation	1843	
Total	8786	

8'786 prêts et 2'040 prolongations.

En 2024, 9372 prêts avaient été recensés – sans détail par catégories, ce calcul ayant été instauré cette année. La baisse du nombre de prêts observée en 2025 doit être considérée à la lumière d'une absence prolongée, entraînant un report et un accroissement de la charge de travail pour la collaboratrice restante. La suppression du parking de proximité en septembre 2024 doit également être prise en compte. L'augmentation du nombre de prolongations doit vraisemblablement elle aussi jouer un rôle. 2040 livres prolongés en 2025, c'est 201 de plus qu'en 2024 et 507 de plus qu'en 2023.

Activités publiques:

2025	Lecteurs inscrits	Lecteurs actifs	Lecteurs inactifs
Lecteurs publics	80	65	15
Classes	18	18	0
Élèves -14	433	353	80
Élèves +14	6	6	0
Totaux	537	442	95

Lecteurs actifs	2023	2024	2025
Lecteurs publics	81	74	65
Classes	15	19	18
Élèves -14	352	364	353
Élèves +14	3	10	6
Totaux	451	467	442

Heures d'ouverture publique : 273 h.

Notre rendez-vous *Né pour Lire*, destiné aux enfants en âge préscolaire accompagnés d'un parent, s'est tenu à dix reprises au cours de l'année. La bibliothèque a également participé à deux événements nationaux, le BiblioWeekend et la Nuit du Conte. Enfin, à l'approche de Noël, une contée proposée par Sylvie Mallard nous a rassemblés dans le cadre des Fenêtres de l'Avent organisées à Valbroye.



Heures d'ouverture scolaire : 624 h.

La bibliothèque a accueilli 138 visites de classes, dont 35 ont donné lieu à des animations pédagogiques en lien avec le PER.

4.1 Bibliothèque publique et scolaire de Payerne

Principaux projets réalisés en 2025 :

- Poursuite du renouvellement des procédures dans les domaines du service aux usagers·ères, de la gestion des collections et de la répartition des tâches au sein de l'équipe ;
- Recatalogage complet des mangas et des BD adulte et jeunesse, en faveur d'un classement à la série plutôt qu'à l'auteur, pour une meilleure accessibilité (env. 4800 documents concernés) ;
- Recatalogage des documentaires jeunesse, en faveur de la classification décimale universelle (CDU) appliquée dans une version simplifiée (env. 2000 documents sur 2400 traités en 2025) ;
- Amorce du désherbage (élimination) dans les romans adultes en vue du vaste projet de remaniement de l'espace adulte prévu en 2026.
- En août 2025, Cécile Oppliger débute le CAS de *Bibliothécaire en milieu scolaire* à la HEP Vaud. Cette formation se terminera en décembre 2026.

Statistiques :

Un profond travail de recatalogage a été entrepris depuis 2024 par la nouvelle équipe dans le but de supprimer les nombreuses incohérences identifiées dans le classement et dans la base de données et, vu l'ampleur de la tâche, celui-ci durera encore une année, au minimum. Les problèmes de localisation – ou *dépôts* – des documents et de catégorisation des lecteurs·trices sont principalement concernés. Or, c'est à partir de ceux-là mêmes que sont calculées les données statistiques dont nous disposons. Il convient par conséquent d'appréhender les chiffres qui suivent avec prudence.

Composition des fonds :

Un total de 917 documents a été acquis en 2025 (budgets publics et scolaires confondus).

2025	Public	Jeunesse
Romans	6023	4488
Documentaires	4043	2427
Albums	166	2305
BD	1830	2445
Mangas	0	627
Revue	420	724
DVD	316	119
Autres	0	24
Totaux	12798	13159

NB : Les rapports statistiques détaillant les types de prêts sont particulièrement trompeurs, dès lors qu'ils collectent les données au moment du prêt et, de ce fait, rendent mal compte des rectifications de classement et de catégorisation opérées au cours de l'année.

39'642 prêts et 11'711 prolongations.

La précédente responsable, Mme Dias, prêtait couramment des livres sur les comptes personnels des élèves lors des visites de classe. Si, d'un premier abord, cette pratique s'avère commode pour les enseignant·e·s, qui ne s'en occupent pas, et pour les élèves, qui peuvent prendre jusqu'à dix documents (contre généralement 1, 2, voire 3 par élève sur les comptes de classe gérés par les enseignant·e·s), elle a néanmoins valu à la bibliothèque de perdre quelques dizaines de livres et de lecteurs·trices pour cause de litige. Il a été constaté en effet que, d'une part, les élèves oubliaient plus facilement leur emprunt et, d'autre part, les parents rejetaient toute responsabilité sur l'école. Dans les statistiques, l'arrêt en 2024, du prêt personnel durant les visites de classe se manifeste logiquement par une diminution du nombre de lecteurs·trices actifs·ives et de prêts de documents jeunesse.

Publics

2025	Lecteurs inscrits	Lecteurs actifs	Lecteurs inactifs
Lecteurs publics	638	395	243
Classes	158	106	52
Élèves -14	2200	659	1541
Élèves +14	579	65	514
Totaux	3575	1225	2350

	2023	2024	2025
Lecteurs publics	395	419	395
Classes	67	86	106
Élèves -14	872	751	659
Élèves +14	74	32	65
Totaux	1408	1288	1225

La création en 2024 d'un nouvel espace consacré aux adolescents, dans la partie centrale de la bibliothèque, a eu un impact positif sur sa fréquentation en 2025 par les élèves de plus de 14 ans, qui a doublé.

Accueil - Section publique

Heures d'ouverture : 741 publique + 97,5 parascolaire

53 rencontres et événements culturels ont été organisés en 2025, dont 29 mensuels (Raconte-moi une histoire, Club de lecture, Atelier de scrabble) :

- 4 événements annuels (Bibliowebweekend sur deux jours, Nuit du Conte, Projection Let's Doc),
- 4 événements uniques (Contes des femmes courageuses en collaboration avec l'association vaudoise Elles Entr'Aide, rencontre avec l'association vaudoise Français en Jeu, présence sur le Marché d'automne de Payerne, visite du Père Noël à la bibliothèque),
- 16 accueils d'UAPE et de groupes institutionnels (LireLive, élèves de français, Fondation Verdeil, Alumni ALIS).



Accueil - Section scolaire :

Heures d'ouverture scolaire : 858 h.

Avec le concours des enseignants-es et les établissements EPPC, EPPG et ESPE, 225 visites de classe ont été réalisées, dont 142 avec animations pédagogiques en lien avec le PER.

Les nouveaux horaires, entrés en vigueur en août 2024 et mettant à disposition 22 heures d'ouverture scolaire hebdomadaire contre 16, facilitent résolument l'organisation de ces visites.



Développement et perspectives à venir :

Nous constatons qu'une partie importante de la population n'a pas connaissance de la partie publique de la bibliothèque, la pensant exclusivement scolaire. Nous nous réjouissons ainsi d'autant plus de l'avancée du travail dans les collections (classement cohérent, rangement instinctif, tri et actualisation), afin de pouvoir consacrer plus de forces à cette problématique, ainsi qu'à une communication plus consistante et ciblée.

5. Bâtiments & infrastructures

L'exploitation des écoles durant l'année 2025 s'est déroulée sans événement majeur ni sinistre particulier en matière de dépenses.

Le raccordement au CAD s'est poursuivi pour les sites de la Nouvelle Promenade, du Centre sportif, de La Détente ainsi que de la Halle des fêtes et des vestiaires du stade. Ce nouveau mode de chauffage a occasionné quelques coupures de chaleur durant l'hiver, entraînant des variations ponctuelles de température dans les locaux. L'ensemble des problèmes rencontrés a toutefois été résolu.

Un monitoring des consommations des bâtiments scolaires, ainsi que des mesures de contrôle des écarts de consommation, ont été mis en place. Un premier bilan de la consommation de chaleur sera établi après la période de chauffe 2026–2027 pour les bâtiments scolaires raccordés au CAD.

5.1 Collège DLT

Des fenêtres ont été remplacées conformément à la planification. Les dernières seront changées au cours de l'année 2026.

La porte principale située du côté de la salle de gymnastique a également été remplacée, afin de simplifier la gestion des accès pour les sociétés locales et de limiter les frais liés aux dégradations qui en découlaient. L'alimentation du chauffage à distance a été installée au pied du bâtiment, en attente du raccordement prévu, en principe, courant 2026.

5.2 Collège de la Passerelle

Pour ce bâtiment aucun entretien particulier n'a été réalisé. Une mise à jour a été faite du rapport amiante sur demande de la DGEO.

5.3 Collège de la Promenade Moderne

La présence de rongeurs dans les structures du bâtiment a été constatée. Ceci est probablement dû aux travaux du chauffage à distance. Un dératiser a été mandaté pour installer des pièges.

5.4 Bâtiment modulaire des Rammes

Ce bâtiment dont l'ASIPE est propriétaire depuis son installation en 2018, a été complété par un étage supplémentaire en 2024. En 2025, un nettoyage des façades a été réalisé en raison de présence de mousse végétale.

5.5 Bâtiment des Rammes

En raison de quelques dégâts sur les éclairages extérieurs, des réparations ont été mandatées. Si le bâtiment vieillit bien, il n'a que 5 ans, les plaquettes (et les stores) des façades extérieures sont mises à mal par des joueurs de foot notamment, qui ne visent pas toujours bien les buts ! Des réparations auront lieu début 2026 pour renforcer les angles plus fragiles.

5.6 Bâtiment provisoire de Corcelles-près-Payerne

Ce bâtiment est en location depuis plusieurs années. Actuellement il occupe 4 salles de classe. Rien de particulier à annoncer sur ce dernier durant l'année écoulée.

5.7 Promenade du Parc

Ce bâtiment a été mis en service pour la rentrée scolaire 2025, conformément à la planification de l'entreprise totale et dans le cadre du budget accepté par le Conseil intercommunal en 2024. Un problème de raccordement sur une conduite d'eau a engendré des dégâts, lesquels ont été entièrement pris en charge par l'entreprise concernée, conformément aux garanties contractuelles.

L'ASIPE a déposé une demande de rétribution unique pour petites installations photovoltaïques auprès de Pronovo. Cette rétribution devrait être perçue courant 2026, selon le courrier reçu début 2026.



5.8 Salle de gym école professionnelle de Payerne

Le directeur de l'ASIPE a participé aux cinq séances de la commission de projet à Lausanne. À la suite du concours d'architecture réalisé par l'État de Vaud, l'année 2025 a été consacrée aux démarches visant à réduire les coûts de construction avec les architectes. En effet, le montant final du projet issu du concours s'avérait largement supérieur au coût cible estimé par la Direction générale de l'immobilier et du patrimoine de l'État de Vaud.

Le Comité de direction de l'ASIPE a validé l'avenant à la convention en juillet. Au moment de la rédaction du présent rapport, la commune de Payerne ne l'avait toutefois pas encore approuvé. Malgré cela, l'ASIPE a respecté ses engagements et a financé un montant de CHF 500'000.–, suite à l'acceptation d'un préavis par le Conseil intercommunal.



De manière générale, le projet a pris un retard important. Initialement, en 2019, une mise en service était envisagée entre août 2025 et août 2026. À ce jour, la mise en fonction du bâtiment est désormais prévue pour août 2030, voire très probablement en 2031. Ce décalage n'est pas sans conséquence pour l'établissement secondaire, notamment en raison du manque de salles de gymnastique.

5.9 Projets de construction en cours

Durant l'année 2025, l'ASIPE a participé ou piloté, plusieurs projets de construction de bâtiments scolaires en parallèle :

- Pôle Enfance Valbroye (PEV), depuis 2024 ;
- Site provisoire de DLT, depuis mars 2025 ;
- Bâtiment scolaire de Corcelles-près-Payerne, depuis 2022 ;
- Extension du site de DLT, depuis 2024 ;
- Étude de faisabilité à Grandcour, depuis mai 2025 ;
- École professionnelle de Payerne (EPP), depuis 2024.

Cette situation engendre une charge de travail importante, tant pour la direction de l'ASIPE que pour le Comité de direction, ce dernier étant directement impliqué dans les comités de pilotage de ces projets.

Par ailleurs, les premières démarches relatives à la planification des projets pour la période 2030–2040 ont été engagées en 2025, notamment par l'identification des besoins et des parcelles potentielles.

5.10 Bâtiments scolaires loués par l'ASIPE

- **Nouvelle Promenade** : interventions fréquentes de réparation sur les équipements de cuisine, lesquels ont largement atteint leurs limites d'utilisation.
- **Centre sportif de la Promenade** : maintenance importante du système de ventilation, acquisition d'équipements sportifs complémentaires, entretien du bassin et planification de la prochaine révision du fond mobile.

- **Ancienne Promenade** : travaux de rénovation de deux salles de classe ainsi que d'une salle de dégagement au rez-de-chaussée et au sous-sol.
- **Collège du Château** : mise en œuvre de mesures de compartimentage de protection incendie et planification de mesures d'amélioration liées à la sécurité incendie.
- **Pavillon des Rammes** : installation de tableaux ANF dans six salles, ainsi que diverses interventions sur les installations sanitaires, de chauffage et électriques.
- **Centre sportif des Rammes** : investigations relatives à des infiltrations d'eau en façade du bâtiment côté Broye, installation d'un équipement Bluetooth pour la sonorisation des salles de sport, ainsi qu'acquisition de matériel sportif complémentaire auprès de la société Alder + Eisenhut.

S'agissant des bâtiments de Grandcour, Corcelles-près-Payerne et Valbroye, seuls des travaux d'entretien courant ont été réalisés.

6. Parascolaire

6.1 Direction générale

Plusieurs projets ont eu lieu durant l'année :

Mise en place de l'outil de gestion de présence Kibemobile dans les 5 UAPE

En collaboration avec l'ARAJ Broye, l'année 2025 est marquée par l'implémentation de l'application Kibemobile dans l'ensemble des cinq UAPE. Après une phase de test menée au printemps, l'outil est déployé depuis la rentrée scolaire d'août.

L'application permet désormais aux équipes éducatives de :

- Contrôler les présences des enfants en temps réel ;
- Notifier leur départ de la structure de manière sécurisée ;
- Enregistrer les absences de manière simple et centralisée ;
- Gérer les dépannages, automatiquement facturés aux parents ;
- Ajouter des remarques individuelles pour chaque enfant, incluant les informations importantes à transmettre aux parents en fin de journée ;
- Programmer des alertes pour les traitements médicaux ou autres besoins spécifiques ;
- Vérifier l'autorisation de la personne venant chercher l'enfant ;
- Consulter les feuilles d'urgences des enfants ;
- Accéder aux informations relatives aux allergies.

L'objectif de Kibemobile est d'augmenter la sécurité des enfants, de simplifier le travail du personnel éducatif et d'automatiser le flux d'informations au sein du réseau.

Chaque structure est équipée d'au minimum une tablette sur laquelle l'application est installée. Selon la taille de l'UAPE et le nombre de sites scolaires desservis, l'application est également installée sur des smartphones. Chaque appareil nécessite une licence. Étant donné que le réseau ARAJ Broye est le client de cse.kibe, il agit comme intermédiaire et détenteur des licences.

L'introduction de cet outil a nécessité l'organisation d'une séance d'information destinée aux directions, ainsi qu'une formation spécifique à son utilisation. Par ailleurs, de nombreux échanges par courriel et téléphone ont été nécessaires avec Mme Mülhethaler, secrétaire spécialisée à l'ARAJ Broye, afin de résoudre les difficultés rencontrées lors de la mise en service et les erreurs de manipulation des équipes.

Groupe de travail – enfants à besoins spécifiques et poste coordinateur-trice à l'inclusion

Face aux demandes croissantes des équipes éducatives concernant l'augmentation du nombre d'enfants à besoins spécifiques accueillis dans les structures et les difficultés liées à leur prise en charge, un groupe de travail a été constitué en 2024. Il réunissait un représentant de chaque UAPE, Mmes Pfander et Roux du Comité de direction, ainsi que M. Lunardi et Mme Magne. Deux séances se sont tenues en 2025.

À la suite de ces travaux, les UAPE ont davantage sollicité l'AILA afin de renforcer les effectifs éducatifs en soutien aux équipes. La décision du Comité de direction d'introduire un poste de coordinateur-trice à l'inclusion à 30 % au sein de l'ASIPE dès 2026, permettra de mettre à disposition une personne ressource dédiée, sous réserve de son financement par la FAJE.

Aide à l'intégration dans les lieux collectifs d'accueil de jour (AILA)

L'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) subventionne une prestation d'aide à l'intégration visant à accompagner l'enfant et à favoriser son inclusion et sa participation au sein du groupe. L'intervention de l'assistant-e à l'intégration a pour objectif de renforcer temporairement l'encadrement éducatif afin de permettre un accueil adapté aux enfants présentant des besoins éducatifs particuliers. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre défini par la LPS et dans le respect des consignes et orientations de la structure d'accueil et de son personnel.

Un projet pédagogique et éducatif est élaboré par l'UAPE bénéficiaire de la prestation. Il permet de formaliser les objectifs, les modalités d'accompagnement et les mesures mises en place dans une perspective d'inclusion de l'enfant concerné.

Durant l'année 2025, 20 enfants ont bénéficié d'un financement au titre de l'aide à l'intégration en accueil collectif (AILA). Au total, 49 factures ont été transmises à l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES), représentant 3'138,25 heures d'accompagnement.

Contrôles et autorités de surveillance**SCAJE**

Des visites de surveillance ont été effectuées par la chargée d'évaluation du SCAJE le 25 septembre 2025 à l'UAPE Le P'tit Château et le 17 juin 2025 à l'UAPE Croc'Odile. Elle a également procédé à deux visites d'inspection des locaux du P'tit Bosset les 8 avril et 3 juillet 2025.

OFAS

Une demande d'aides financières a été déposée suite à l'augmentation des places à l'UAPE Le P'tit Bosset. Celle-ci a été placée sur liste d'attente, le budget disponible pour 2025 étant insuffisant en raison du nombre élevé de demandes. Le Département fédéral de l'intérieur a fixé des quotas par canton, et celui de 2025 était déjà épuisé. La demande a été classée en deuxième priorité et ne pourra être examinée que si des fonds restent disponibles en fin d'année. À défaut, elle sera refusée.

OFCO

Une annonce a été effectuée pour l'UAPE Le P'tit Bosset concernant l'utilisation de la cuisine de la grande salle pour la préparation des repas de midi.

Séances et activités de direction

- 23 séances de direction UAPE, certaines avec l'ensemble de l'administration de l'ASIPE, le mardi matin à 8h30.

La directrice générale a participé notamment à :

- 1 séance sur les transports scolaires à la rentrée ;
- 3 séances de préparation du budget 2026 ;
- 1 séance de bilan annuel avec Kidelis ;
- 6 séances avec l'ARAJ concernant divers projets ;
- 3 séances relatives au PEV ;
- 7 séances pour les projets de bâtiments à DLT ;
- 4 séances avec la CoFin ;
- 1 séance d'analyse des risques ;
- 1 conférence de presse ;
- 1 séance pour les classes CRPS ;
- 2 séances avec Peak Advisory ;
- 4 séances pour l'élaboration de la matrice des tâches ;
- 2 séances organisationnelles avec la direction de l'EPPG ;
- Divers colloques d'équipe dans les UAPE.

6.2 UAPE Croc' Bonheur

En 2025, le Croc' Bonheur est composé d'une direction sur site, de trois à quatre éducatrices diplômées (selon l'année scolaire), de deux APE (autres personnels encadrants), d'une intendante, d'une stagiaire et d'une apprentie de première année.

Le Croc' Bonheur a accueilli environ 60 enfants tout au long de l'année. Toutefois, avec une capacité de 36 enfants par module, la structure atteint ses limites. Les demandes de placement ne cessent d'augmenter, entraînant une hausse continue de la liste d'attente. L'offre actuelle ne permet malheureusement plus de répondre à l'ensemble des demandes.

Le futur déménagement et l'agrandissement de la structure (projet DLT provisoire) sont attendus avec intérêt. Ils permettront de disposer de locaux plus spacieux et d'espaces extérieurs mieux adaptés, ainsi que d'augmenter la capacité d'accueil. Cette évolution contribuera à faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour un plus grand nombre de familles. Par ailleurs, l'agrandissement du Croc' Bonheur permettra également de soulager l'UAPE Croc' Odile, qui atteint sa capacité maximale et rencontre des défis importants en matière de déplacements avec les enfants.

La cohabitation intergénérationnelle avec les logements protégés s'est complexifiée, avec une augmentation des plaintes et des contraintes pour les enfants et l'équipe éducative. Il a ainsi été décidé de mettre fin aux activités communes. Néanmoins, un lien positif est maintenu avec certains résidents ainsi qu'avec la référente sociale, qui demeure disponible et à l'écoute afin de repenser cette cohabitation sous une autre forme pour l'avenir.

10 ans du Croc' Bonheur

L'année 2025 a marqué les 10 ans du Croc' Bonheur. Dix ans représentent 3'650 jours de rires, de goûters partagés, de jeux, de petits bobos soignés, de câlins, de colères apaisées, d'histoires inventées et de devoirs parfois inachevés. Le Croc' Bonheur constitue une véritable maison de vie, dans laquelle les enfants peuvent être eux-mêmes, apprendre à grandir, coopérer et rêver.

Pour célébrer cet anniversaire, l'équipe éducative et les enfants ont entièrement conçu et réalisé une pièce de théâtre : du choix de l'œuvre aux décors, en passant par la mise en scène. Ce spectacle, fruit de leur créativité, a permis aux enfants de devenir acteurs et metteurs en scène le temps d'une soirée.

Activités éducatives et culturelles

En 2025, la collaboration avec la bibliothèque de la DLT s'est poursuivie, avec des visites environ une fois par mois. Les enfants ont ainsi pu bénéficier des bienfaits de la lecture et des livres.



La bibliothécaire, Cécile, propose des histoires à travers différents supports tels que le kamishibai, le rétroprojecteur ou la lecture traditionnelle. Ces supports variés stimulent l'imagination, la rêverie et l'échange.

Ces moments de calme sont particulièrement appréciés dans un environnement fortement stimulant. Ils ont rapidement été adoptés par les enfants, qui participent activement aux échanges suivant les lectures. Ces discussions permettent d'aborder divers thèmes liés à leur quotidien, tels que l'amitié, les conflits, les saisons, les fêtes ou les contes.

6.3 UAPE Croc' Banquise

L'UAPE de Corcelles-près-Payerne a connu une nouvelle augmentation de sa capacité d'accueil en août 2025, passant de 12 à 24 places le matin. Depuis son ouverture en 2021, la structure est passée d'un fonctionnement sur quatre jours avec 12 places le matin et le soir et 24 places à midi, à un fonctionnement sur cinq jours avec 24 places le matin et le soir, et 36 places à midi. La capacité d'accueil a ainsi doublé le matin et le soir, et augmenté de 50 % sur le temps de midi. L'équipe éducative est également passée de quatre à huit collaborateurs, tandis que le taux d'encadrement de direction est resté inchangé. Cette évolution a eu un impact sur la qualité d'encadrement et a régulièrement nécessité des heures supplémentaires afin de garantir le fonctionnement de la structure.

En fin d'année 2025, l'UAPE accueillait environ 60 enfants issus de 40 familles. L'engagement de personnel en aide à l'intégration pour soutenir l'accompagnement d'enfants à besoins spécifiques a représenté un taux d'environ 70 %. Malgré ce dispositif, celui-ci n'a pas toujours permis de répondre pleinement aux objectifs d'inclusion sociale. Un enfant à besoins spécifiques a nécessité un accompagnement individualisé et une séparation temporaire du groupe pendant trois mois, afin de garantir la sécurité physique et psychique des autres enfants accueillis. L'accueil de cet enfant s'est terminé à la fin de l'année scolaire 2024–2025. Le manque de solutions de remplacement a fortement mobilisé les équipes et la direction au cours du dernier trimestre 2025. Le soutien interstructure afin de garantir les minima d'encadrement légaux a été largement sollicité. Concrètement, les personnes initialement engagées en aide à l'intégration ont été amenées à assurer des remplacements, au détriment de la qualité d'accompagnement et de la prise en compte des besoins des enfants comme des équipes éducatives.

L'année 2025 a également été marquée par le départ des premiers collaborateurs de la structure. Ces changements, combinés à la difficulté de recruter rapidement du personnel qualifié répondant aux exigences du poste, ont généré un sentiment d'insécurité au sein des équipes, sans toutefois impacter directement la qualité de l'accompagnement des enfants au quotidien.

Depuis août 2025, seuls les enfants domiciliés à Corcelles-près-Payerne sont accueillis, pour des raisons de priorisation organisationnelle. Les enfants de Chevroux, Grandcour et Missy sont accueillis à l'UAPE de Grandcour.

Cette réorganisation a suscité le mécontentement de certaines familles dont les enfants avaient été accueillis à Corcelles-près-Payerne en 2024–2025, mais elle a permis de répondre aux besoins de garde du plus grand nombre de familles de la région.

6.4 UAPE Le P'tit Château

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le développement de l'UAPE Le P'tit Château. Elle a été caractérisée par une croissance significative de la fréquentation et par une adaptation organisationnelle conséquente, tout en maintenant un accueil conforme au projet éducatif de la structure.

Dès août 2025, l'effectif a fortement augmenté, passant de 16 à 39 enfants. L'UAPE accueille désormais l'ensemble des élèves de la 1P à la 6P des communes de Chevroux, Grandcour et Missy, qu'ils soient scolarisés à Grandcour ou à Corcelles. Cette évolution a renforcé la cohérence régionale de l'offre parascolaire, tout en nécessitant une réorganisation des dispositifs d'encadrement, de planification et de gestion des temps collectifs.



Par ailleurs, la structure accueille désormais trois enfants à besoins spécifiques. Cette situation constitue un enjeu important en matière d'accompagnement individualisé, d'organisation et de ressources humaines. Afin de garantir un accueil inclusif, une aide financière a été obtenue et, depuis fin novembre 2025, une personne assure le rôle d'aide à l'intégration en soutien à l'équipe éducative. Cette mesure vise à assurer un encadrement adapté, tout en préservant l'équilibre du groupe et les conditions de travail du personnel.

Une attention particulière a été portée au temps du repas, moment central de la journée. La mise en place du modèle des « repas libres » permet aux enfants de gérer leur rythme et leurs choix dans un cadre sécurisé. Cette approche favorise le développement de l'autonomie et de la responsabilisation, tout en améliorant la fluidité organisationnelle et le climat collectif.



Ce fonctionnement tient également compte du cadre actuel du temps de midi, durant lequel l'équipe éducative assure à la fois l'accompagnement des enfants et les aspects logistiques liés aux repas, en l'absence de personnel dédié à l'intendance.

L'accueil s'appuie également sur l'utilisation régulière des infrastructures communales, notamment la place de jeux, le terrain de football et, jusqu'au mois d'avril, la salle de gymnastique, dont la remise à disposition est souhaitée. Ces espaces contribuent au développement moteur, à l'apprentissage du respect des règles et au renforcement de la coopération dans un environnement structuré et sécurisant. Compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants, ils permettent également d'offrir des espaces plus vastes et adaptés. Des sorties pédagogiques, telles que la visite d'une fromagerie et d'une ferme, ont complété cette offre par des apprentissages concrets ancrés dans le contexte local.

L'année a également été marquée par des temps forts favorisant la relation avec les familles, notamment à l'occasion de la fête d'été et de la fête de Noël. Le taux de participation élevé (23 familles présentes sur 25) témoigne de l'implication des parents et de la reconnaissance du rôle social de l'institution au sein de la commune. Ces moments contribuent à renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance.

Malgré l'augmentation rapide du nombre d'enfants accueillis, la qualité de la prise en charge a été maintenue grâce à un renforcement de la collaboration au sein de l'équipe éducative et à une clarification des responsabilités. L'année 2025 met en évidence la capacité d'adaptation de la structure et la solidité de son organisation, tout en consolidant son ancrage régional.

La période écoulée constitue une base solide pour 2026, avec pour priorités la stabilisation organisationnelle et la poursuite d'un encadrement répondant aux besoins des enfants et des familles.

Une attention particulière devra être portée au contrôle des présences à Corcelles afin de sécuriser la prise en charge des enfants dès leur sortie de l'école. Des pistes sont actuellement à l'étude, notamment un renforcement de la coordination avec les chauffeurs ou la présence ponctuelle d'un membre de l'équipe lors des trajets.

6.5 UAPE Croc' Odile

En 2025, le nombre d'enfants accueillis à l'UAPE Croc'Odile a connu plusieurs variations : 86 enfants en janvier, 102 en août et 99 en décembre.

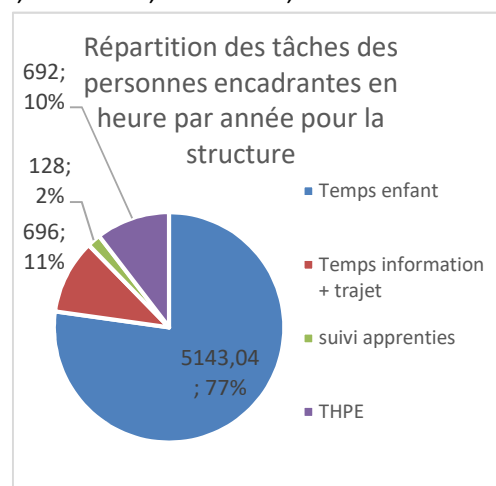
Pour assurer l'encadrement, la structure dispose d'une équipe de 14 collaborateurs :

- 12 membres du personnel éducatif, comprenant 2 EDE, 3 ASE, 5 APE ainsi que 2 apprenties ASE (en 2e et 3e année) ;
- 2 gestionnaires en intendance.

La direction est assurée par un poste réparti entre deux personnes : une directrice à 50 % et une adjointe de direction à 30 %.

Les enfants fréquentent cinq bâtiments scolaires (les Rammes, le Pavillon, le Château, la DLT et l'Ancien Hôpital), répartis sur deux établissements scolaires. Les déplacements incluent également les trajets vers la Promenade pour les activités de gymnastique ou de piscine.

Au total, cinq trajets sont organisés, dont quatre nécessitent la présence de deux adultes en raison de groupes de plus de douze enfants. Les élèves de l'Ancien Hôpital se rendent à l'UAPE de manière autonome. Deux trajets (Promenade et DLT) s'effectuent en bus avec un seul encadrant, tandis que les autres déplacements se font à pied. Grâce aux aides à l'intégration, le personnel disponible est tout juste suffisant pour assurer ces trajets dans le respect des exigences de sécurité.



Organisation et fonctionnement

La collaboration étroite avec les établissements scolaires de Payerne et environs permet d'obtenir rapidement des informations essentielles, parfois non transmises par les parents (notamment les

journées pédagogiques). Ces éléments sont déterminants pour anticiper les absences et ajuster les précommandes de repas, contribuant ainsi à limiter le gaspillage alimentaire.

En moyenne hebdomadaire :

- 358 repas sont précommandés ;
- 330 repas sont effectivement commandés ;
- 342 repas sont facturés.

Le fournisseur Kidelis a également pris en compte les repas annulés lors des journées de grève en décembre 2025.

L'UAPE Croc'Odile bénéficie d'un droit à 10 % de temps hors présence des enfants (THPE), soit 692 heures annuelles.

Les temps de colloque sont consacrés à l'organisation interne (notamment les ajustements liés aux trajets), aux échanges sur les situations individuelles, à la planification des activités ainsi qu'à l'accueil des nouveaux élèves. Ils permettent également de valider les pratiques pédagogiques afin de garantir la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants. Le volume annuel est estimé à 384 heures pour l'ensemble de l'équipe éducative.

Les temps individuels sont dédiés à la préparation des activités (bricolage, pâtisserie, sorties, etc.) ainsi qu'au suivi des enfants (mise à jour des dossiers, entretiens avec les parents, échanges avec le réseau). Ces activités représentent environ 154 heures.

Suivi des situations individuelles

En 2025 :

- 18 entretiens ont été menés avec des parents ;
- 4 réunions de réseau ont été organisées ;
- 4 entretiens de recadrage ont été réalisés ;
- 1 signalement a été adressé à la protection de la jeunesse.

L'ensemble de ces démarches représente environ 163,4 heures (préparation, conduite des entretiens et suivi).

Ces interventions mobilisent un volume horaire supérieur à celui alloué au suivi courant des enfants et à la préparation des activités. Afin de maintenir un niveau de qualité minimal, l'équipe utilise les périodes de moindre fréquentation pour effectuer ces tâches administratives et pédagogiques.

Cette organisation se fait toutefois au détriment du renforcement du lien éducatif, habituellement favorisé par le travail en petits groupes. Elle explique également le recours à des heures supplémentaires ainsi que la demande récurrente d'un renforcement du temps hors présence des enfants.

À la demande du SCAJE, la salle calme a été réaffectée en salle de pause pour les collaborateurs. Depuis août 2025, l'équipe s'y est progressivement installée et poursuit son aménagement.

La rentrée d'août 2025 a également été marquée par une réorganisation des espaces, permettant aux plus grands d'utiliser le self-service. Cette adaptation a nécessité l'aménagement des salles de dégagement 006 et 007 avec du mobilier adapté, ainsi que le déplacement de l'espace calme.

Comme chaque année, deux rencontres avec les familles ont été organisées sous forme de moments conviviaux :

- Une rencontre en juin, à l'extérieur ;
- Une rencontre en décembre, à l'intérieur.

En 2025, diverses activités ont été proposées, notamment :

- Des sorties à La Lanterne Magique ;
- Des pique-niques ;
- Des visites à la Maison des Cadets et au bord de la Broye ;
- Une après-midi contes ;
- La célébration de la réussite au CFC d'ASE d'une apprentie de 3e année.

6.6 UAPE Le P'tit Bosset

Les six premiers mois de l'année 2025 se sont déroulés dans une relative stabilité au sein de l'UAPE Le P'tit Bosset. Cette période a permis de poursuivre le travail quotidien auprès des enfants et des familles dans un cadre éducatif cohérent et sécurisant.

La rentrée d'août a constitué une étape importante, avec l'augmentation de la capacité d'accueil, passée de 48 à 72 places. Cette évolution fait suite à l'intégration des enfants du Gran'Bosset, consécutive à la fermeture de cette structure. L'accueil d'un nombre accru d'enfants a nécessité des ajustements organisationnels, notamment durant le temps de midi. Grâce à l'engagement de l'équipe éducative, ces adaptations ont pu être mises en place progressivement, tout en préservant un cadre stable pour les enfants.

Dans la perspective du futur déménagement au sein du Pôle Enfance de Valbroye, l'objectif est désormais de consolider les pratiques actuelles, d'ajuster les dispositifs lorsque cela s'avère nécessaire et de préserver les éléments qui constituent les forces du P'tit Bosset, à savoir la stabilité et la qualité humaine de l'équipe.

Faits marquants 2025

- Augmentation de la capacité d'accueil de 48 à 72 places ;
- Intégration des enfants du Gran'Bosset ;
- 127 enfants accueillis sur l'ensemble de l'année ;
- Réorganisation du temps de midi ;
- Accompagnement de plusieurs enfants à besoins particuliers ;
- Poursuite de la préparation du futur déménagement au Pôle Enfance de Valbroye.

Chiffres clés 2025



L'équipe du P'tit Bosset est composée de :

EDE	4
ASE	2
APE	4
Apprentis	2
Intendants	3

Total ETP 7.05 au 31.12.2025

Accueil

Suite à la fermeture du Gran'Bosset, la capacité d'accueil autorisée a été portée à 72 places, principalement sur le temps de midi. Cette évolution répond à une demande croissante des familles et confirme le rôle central de l'UAPE dans l'organisation du quotidien familial.

Avec un taux d'occupation de 94 % sur le temps de midi, la structure fonctionne aujourd'hui proche de sa pleine capacité. Cette fréquentation élevée nécessite une organisation rigoureuse, en particulier dans la gestion des différents temps de la pause de midi.

Équipe

L'équipe a connu plusieurs mouvements au cours de l'année, avec des départs et des arrivées, entraînant un taux de rotation légèrement supérieur à celui des années précédentes. Malgré ces changements, la dynamique de travail est demeurée positive. L'écoute, la collaboration et la valorisation des compétences de chacun ont permis de maintenir un fonctionnement serein.

Le travail auprès des enfants requiert une grande capacité d'adaptation. Chaque absence implique une réorganisation rapide, ce qui souligne l'importance de la stabilité de l'équipe pour garantir la qualité de l'accueil.

Inclusion

En 2025, plusieurs enfants présentant des besoins particuliers ont été accompagnés au sein de la structure. Cet accompagnement nécessite une collaboration régulière avec les familles, l'école et les différents partenaires concernés.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe tout en bénéficiant d'un encadrement adapté à ses besoins. Cela peut notamment se traduire par des aménagements spécifiques, tels que des temps individualisés après l'école afin de faciliter la transition avant l'intégration dans le groupe.

Ces démarches contribuent à maintenir un climat positif, favorable au bien-être et au développement de l'ensemble des enfants accueillis.

Temps de midi

Le temps de midi constitue aujourd'hui le moment le plus chargé de la journée. Au cours de l'année, l'équipe a procédé à une réorganisation afin de mieux répondre à cette réalité.

Les rôles ont été clarifiés et le groupe a été réparti en deux services pour les repas. Dans la mesure du possible, les enfants ont pu choisir leur groupe, ce qui a contribué à instaurer une dynamique plus positive et à réduire certaines tensions. Malgré le nombre important d'enfants accueillis, l'objectif reste de privilégier un fonctionnement en petits groupes lorsque cela est possible. Cette approche favorise le calme, les échanges et une attention individualisée.

Activités

Les activités proposées au P'tit Bosset s'inscrivent dans une dynamique de groupe mixte, favorisant la coopération entre les différentes tranches d'âge et l'apprentissage du vivre-ensemble.

L'année est rythmée par les saisons et par différents événements, tels que la fête de Noël, Carnaval ou Pâques. Parmi les activités marquantes, des œufs ayant éclos en poussins a suscité un vif intérêt et de nombreuses découvertes auprès des enfants. Des lotos, des jeux collectifs et des activités

créatives sont proposés tout au long de l'année. Les enfants sont également encouragés à proposer des idées d'activités, ce qui renforce leur participation et leur engagement dans la vie du groupe.

Les activités extérieures occupent une place importante dans le quotidien. Le Battoir ainsi que les espaces environnants sont régulièrement utilisés afin de permettre aux enfants de se dépenser et de bénéficier d'un environnement extérieur adapté.

Locaux et perspectives

Les locaux actuels atteignent désormais certaines limites en termes de capacité et d'organisation, au



regard du nombre d'enfants accueillis. Dans ce contexte, la réalisation du futur Pôle Enfance de Valbroye constitue une étape déterminante pour le développement de l'offre parascolaire régionale.

Le taux d'occupation observé confirme que la structure répond à un besoin avéré des familles. Afin d'assurer un fonctionnement pérenne, la stabilité des équipes ainsi

que la mise à disposition d'infrastructures adaptées demeurent des enjeux essentiels.

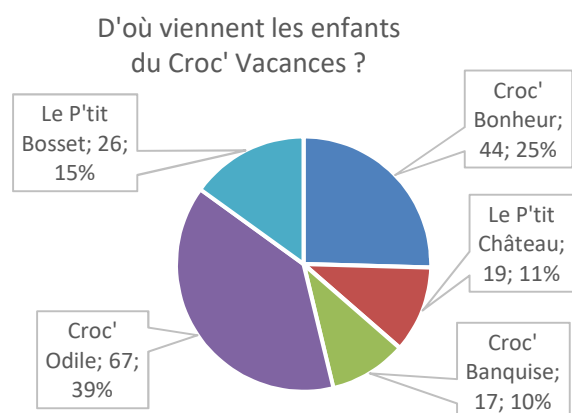
L'UAPE Le P'tit Bosset s'appuie aujourd'hui sur des bases solides et sur une équipe engagée. L'attention portée aux ressources humaines et à la qualité du cadre d'accueil constitue un atout majeur pour poursuivre ce développement dans les années à venir.

Par ailleurs, le restaurant du Gran'Bosset a été fermé en juin 2025 pour des raisons organisationnelles. Au cours du premier semestre 2025, 20 contrats avaient été conclus pour cette prestation.

6.7 UAPE Croc' Vacances

L'UAPE Croc' Vacances chiffrée en 2025 c'est :

- Les cinq UAPE de l'ASIPE sont regroupées pour l'organisation du Croc' Vacances. Seuls les enfants disposant d'un contrat annuel peuvent y participer. L'inscription se fait à raison d'un contrat par semaine et par enfant.
- 24 places sont ouvertes par semaine.
- 173 inscriptions pour l'année 2025.
- 67 enfants (4 à 12 ans) ont été présents durant les 7 semaines.
- 30,85 enfants en moyenne par semaine (février 20, avril 35, juin 36, juillet 36, août 1^{ère} semaine 21, août 2^{ème} semaine 33 et octobre 35).
- 38 collaborateurs (29 pour l'équipe éducative, 2 apprenties de 3^{ème} année et 2 stagiaires et 5 gestionnaire en intendance).
- 1 poste de direction à 20% compensé sur l'année pour l'organisation de Croc' Vacances (liste de présence journalière, allergie, régime alimentaire particulier, spécificité des enfants accueillis, mise en place du matériel de bureau spécifique au Croc' Vacances, organisation des sacs pour les affaires individuelles, ...).



- 1 poste de direction à 30% sur le temps d'ouverture pour le bon fonctionnement et le respect de la pédagogie (commande des repas, validation des activités proposées, présence sur place, remplacement du personnel, ...).
- Une estimation de 30 heures a été retenue pour permettre à chaque équipe de participer à une rencontre d'une heure en vue d'organiser sa semaine de Croc' Vacances.
- Une pédagogie unique encadre le fonctionnement du Croc' Vacances. Elle s'appuie sur les valeurs de l'ASIPE et tient compte du caractère particulier de ce dispositif, qui accueille les enfants sur l'ensemble de la journée. Ce cadre spécifique permet de solliciter davantage la participation active des enfants aux tâches collectives — préparation des repas, collations, goûters, etc. — et de renforcer l'entraide entre pairs. Un repas en moyenne est cuisiné avec les enfants chaque semaine de Croc' Vacances.
- En moyenne, un pique-nique est organisé chaque semaine durant le Croc' Vacances.
- 35 activités ont rythmé le programme du Croc' Vacances, telles que visite du musée de l'aviation, du village lacustre, de l'Abbatiale, journée en forêt, tournois de jeux, ateliers de bricolages, fabrication de glaces, sortie à la piscine de Payerne, dégustation de yogourts, loto, créations culinaires comme des brochettes de fruit ou de la pâtisserie, balade pour réaliser des bracelets, séance de Karaoké, ainsi que les courses et la préparation de quelques repas de midi.



Le Croc' Vacances poursuit son développement pour sa 2^{ème} année d'activité. Les fiches décrivant les besoins spécifiques des enfants ont été simplifiées. Grâce au budget 2025, un large choix de sorties extérieures a pu être proposé. Toutefois, certaines activités comme la visite du Papillorama ont dû être annulées en raison de 3 semaines de canicule durant l'été. Elles ont été remplacées par des jeux d'eau organisés aux heures autorisées, moins coûteux et mieux adaptés aux conditions météorologiques.

7. Devoirs surveillés

Durant l'année écoulée, les devoirs surveillés ont été organisés sur plusieurs sites :

- A la DLT pour les élèves du primaire de l'EPPC ainsi que pour les élèves du secondaire de l'ESPE ;
- Aux Rammes pour les élèves du primaire de l'EPPG ;
- A Valbroye pour les élèves du primaire de l'EPPG.

Depuis le deuxième semestre 2025, les inscriptions aux devoirs surveillés s'effectuent exclusivement via la plateforme MonPortail. Le formulaire d'inscription papier n'est dès lors plus utilisé. Au 31 décembre 2025, 31 élèves étaient inscrits aux devoirs surveillés à la DLT. S'agissant de l'EPPG, 65 élèves étaient inscrits sur le site de Valbroye et 57 à Payerne. Ces effectifs sont en hausse par rapport à l'année 2024.

8. Accueils de midi pour le secondaire

8.1 La Détente

Cette prestation rencontre un succès constant auprès des élèves du secondaire, avec un taux d'occupation proche de la pleine capacité.

À terme, une nouvelle cantine sera réalisée pour août 2030 sur le site de l'École professionnelle de Payerne. Par ailleurs, l'ASIPE a mis en service un nouveau bâtiment, la Promenade du Parc, qui accueille, depuis août 2025, les élèves du secondaire pour les pique-niques.

Au 31 décembre 2025, 193 contrats étaient en vigueur pour cette prestation, dont 145 pour des pique-niques et 48 pour des repas. Ce volume est en augmentation par rapport à l'année 2024. Les repas sont toujours produits et livrés par le SeMo (Semestre de Motivation de Payerne).

9. Transports scolaires

Le mandat liant l'ASIPÉ à la société HelvéCie SA arrive à échéance en juillet 2026. Dans cette perspective, un appel d'offres en procédure ouverte a été lancé en novembre 2025.

Le Comité de direction a souhaité se faire accompagner dans cette démarche afin d'optimiser l'élaboration du cahier des charges et d'améliorer certains objectifs, en particulier en matière de transparence des coûts. Trois entreprises ont été invitées à soumettre une offre. À l'issue de la procédure, l'entreprise CITEC, spécialisée dans le domaine des transports, a été retenue sur la base de l'offre économiquement la plus avantageuse. L'adjudication est prévue pour mars 2026.

Données d'exploitation

Pour l'année 2025, le volume kilométrique se répartit comme suit :

- 87'830 km pour les véhicules de 33 places ;
- 109'278 km pour les véhicules de 42 à 47 places.

Le volume total annuel s'élève ainsi à 197'108 kilomètres, soit plus de quatre fois le tour de la Terre à l'équateur.

Le dispositif d'exploitation repose sur une flotte de 11 véhicules, répartis entre les secteurs de Valbroye et de Payerne.

- Secteur de Valbroye : 1 véhicule de 33 places et 3 véhicules de 42 places ;
- Secteur de Payerne : 7 véhicules, dont 4 de 33 places et 3 de 47 places.

Cette organisation permet d'adapter les capacités aux besoins spécifiques des différents circuits et établissements.

L'exploitation du marché ASIPÉ mobilise 11 conducteurs fixes ainsi que 3 conducteurs auxiliaires. Un encadrement opérationnel, comprenant les fonctions de planification, de supervision et de support administratif, complète ce dispositif.

Évolutions et mesures mises en œuvre

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre au cours de l'année :

- Une réorganisation structurelle de l'exploitation, avec le transfert progressif du site d'Avenches vers Chavornay pour la société HelvéCie SA ;
- La mise en place du parcage des véhicules au domicile des conducteurs, permettant de réduire significativement les kilomètres à vide ;
- Le renforcement du cadre disciplinaire à bord, avec la distribution de plusieurs avertissements et, dans certains cas, l'exclusion temporaire d'élèves des transports.

Prestations complémentaires

En complément des transports scolaires assurés dans le cadre du mandat avec HelvéCie SA, l'ASIPE organise également des transports ponctuels pour les élèves du secondaire, notamment par le recours à des services de taxis ou à l'entreprise Jean-Louis Voyages.

10. Service médical et dentaire

L'année écoulée a été marquée par l'opportunité d'engager un médecin scolaire au sein de l'ASIPE, après une période durant laquelle la médecine scolaire était assurée par le Canton.

La conclusion du contrat de mandat est prévue au printemps 2026, sous réserve de la validation de la candidature par le médecin cantonal.

S'agissant du contrôle dentaire, les modalités actuelles soulèvent des interrogations quant à la charge administrative induite, notamment en lien avec les formulaires complétés par les parents pour dispenser leurs enfants de ce contrôle. Cette situation génère également des contraintes organisationnelles pour les établissements scolaires. En raison d'une charge de travail particulièrement importante à l'automne 2025, la direction et le CoDir de l'ASIPE a décidé de reporter ces contrôles au premier trimestre 2026.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux achats effectués par le personnel infirmier, dont le volume est en augmentation constante, sans qu'une vision consolidée des besoins n'ait pu être établie à ce stade.

11. Conclusion

En conclusion, nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble du personnel de l'ASIPE, aux cadres ainsi qu'à nos partenaires pour leur engagement et la qualité de leur collaboration. Cette dynamique collective a permis de consolider des bases solides au service de la communauté scolaire de la Broye.

Les défis à venir demeurent nombreux, à la hauteur des attentes croissantes du monde scolaire et des familles. Dans un contexte de mutations rapides de la société, notre capacité d'adaptation constitue un enjeu central. Elle devra s'appuyer sur des principes de pragmatisme, de responsabilité et de maîtrise des ressources.

La nouvelle législature représente à cet égard une opportunité majeure. Elle invite à poursuivre les efforts engagés tout en consolidant les acquis. Les projets initiés au cours des cinq dernières années constituent un socle solide pour les développements futurs.

En cultivant un esprit de coopération et d'innovation, l'ASIPE pourra continuer à faire évoluer son action au service de ses missions. C'est avec confiance et détermination que cette nouvelle étape sera abordée collectivement.

Payerne, le 15 avril 2026.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi

Liste des abréviations

AID	– Agent/e en information documentaire
ANF	– Affichage numérique frontal
ARAJ	– Association du réseau d'accueil de jour
ASIEGE	– Association scolaire intercommunale de l'établissement primaire de Granges et environs
ASIPE	– Association scolaire intercommunale de Payerne et environs
BESP	– Besoins éducatifs et scolaires particuliers ou handicapés
CoDir	– Comité de direction (exécutif)
CoPil	– Comité de pilotage
DDP	– Droit distinct et permanent
DJES	– Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité
DGEO	– Direction générale de l'enseignement obligatoire
DLT	– Bâtiment scolaire de Derrière la Tour à Payerne
EPPC	– Etablissement primaire de Payerne-Corcelles et environs
EPPG	– Etablissement primaire de Payerne-Granges et environs
ESPE	– Etablissement secondaire de Payerne et environs
ETP	– Equivalent temps plein
IDHEAP	– Institut de haute étude en administration publique de l'Université de Lausanne
LC	– Loi sur les communes (VD)
LEO	– Loi sur l'enseignement obligatoire (VD)
LEPS	– Loi sur l'éducation physique et du sport (VD)
MATAS	– Module d'activités temporaires alternatif à la scolarité
MO	– Maître d'ouvrage
PER	– Plan d'études romand
PEV	– Pôle Enfance Valbroye (nouveau bâtiment scolaire)
PISA	– Programme international pour le suivi des acquis des élèves
RA	– Requérant d'asile
RLEO	– Règlement d'application de la LEO
SESAP	– Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SSF	– Sport scolaire facultatif
OAJE	– Office d'accueil de jour des enfants
OFAS	– Office fédéral des assurances sociales
UAPE	– Unité d'accueil pour écoliers